

## **Communiqué de presse Vélorution #26 « Usagers de la route...gardez vos distance » le samedi 14 mars**

L'association Bicychouette organise le samedi matin 14 mars 2026 sa 26ème Vélorution sur le thème : « Usagers de la route...gardez vos distances ».

Le Code de la route dispose que la distance minimale de dépassement d'un vélo est de 1 m en agglomération et de 1,50 m hors agglomération. Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une amende de 135 € et la perte de 3 points.

Par contre, depuis 2015, le Code de la route autorise le chevauchement d'une ligne continue pour effectuer le dépassement d'un cycliste.

Ces mesures semblent aujourd'hui totalement ignorées de la majorité des automobilistes alors que dépasser un cycliste correctement n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un acte de respect et de responsabilité sur la route.

C'est ce que Bicychouette, à travers sa Vélorution #26 avec des vélos munis d'écarteurs marquant la distance minimale de dépassement, souhaite rappeler à l'ensemble des usagers de la route.

Rendez-vous pour cela samedi 14 mars à 10h00 au château d'eau d'Issenheim route de Guebwiller.

Contacts :

[bicychouette.fr](http://bicychouette.fr)

[bicychouette@protonmail.com](mailto:bicychouette@protonmail.com)